

Réf: Dossier 415763

Avis de constitution

SOCIETE « ART KREATIV »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi écran géant, Lot 163, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ART KREATIV »

Objet : - Décoration et branding tout support ;
- Confection et branding enseignes lumineuses et totems,

- Décorations murales ;
- Peinture bâtiments ;
- Peinture auto ;
- Calligraphie ;
- Impression numérique ;
- Imprimerie ;
- Lettrages 3D ;
- Constructions métalliques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi écran géant, Lot 163, Ilot 0

Dirigeant(s) M SOSSA AKOTCHAYE ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06056 du 24/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36906/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

